



MISE EN VALEUR DU LITTORAL DU SAINT-LAURENT

«REDONNER LE FLEUVE AUX QUÉBÉCOIS»

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR

LA SOCIÉTÉ DES PARCS DE SCIENCES NATURELLES DU QUÉBEC

23 novembre 2000

La SPSNQ à titre de promoteur du projet de développement de l'Aquarium et du Jardin zoologique du Québec, est heureuse de présenter ce mémoire dans le cadre des audiences publiques relatives au projet de la Commission de la capitale nationale intitulé «Redonner le fleuve aux Québécois».

AQUARIUM DU QUÉBEC

Lors de sa création en 1959, l'Aquarium était un centre de recherche dont la mission s'est élargie et rapidement transformée pour permettre au public de découvrir le monde aquatique du fleuve Saint-Laurent. L'Aquarium visait également à souligner les liens interactifs avec l'environnement, ainsi que l'importance de la préservation et de la survie des espèces aquatiques.

Aujourd'hui, l'Aquarium du Québec est devenu pour le grand public et les chercheurs, une référence de premier ordre pour tous les domaines reliés aux sciences aquatiques.

Situé immédiatement à la sortie du Pont de Québec, l'Aquarium est facilement accessible à la clientèle des deux rives du fleuve Saint-Laurent et seulement de 10 à 15 minutes suffisent pour s'y rendre à partir du centre-ville de Québec.

Il est aménagé sur un site enchanteur de plus de 160 000 mètres carrés (40 acres), la superficie occupée actuellement compte pour près du quart (25%). Par son site exceptionnel et la grande variété de ses espèces aquatiques, l'Aquarium est unique au Québec et constitue un attrait très intéressant.

SA MISSION ET SES FONCTIONS...

La mission de l'Aquarium façonne sa personnalité et oriente son développement : elle est axée sur le monde vivant aquatique et s'énonce ainsi :

«Institution vouée à la mise en valeur et à la conservation des espèces animales et de leur environnement, au partage des connaissances qui s'y rapportent et à la compréhension des liens qui nous y unissent».

Par ses différents programmes, l'institution vise à améliorer les rapports que nous entretenons avec le milieu vivant. Sa programmation s'élabore à partir des connaissances scientifiques les plus récentes et des valeurs socio-culturelles contemporaines. Fidèle à une mission centrée sur l'éducation populaire, l'institution cherche à rejoindre les publics les plus divers, du plus néophyte au mieux informé, dans une perspective d'éveil à la conscience environnementale.

Les fonctions de l'Aquarium servent sa mission et permettent la concrétisation de ses objectifs : elles sont à l'image de celles qui sont généralement recherchées dans ce genre d'institution.

La fonction d'éducation

L'éducation est la fonction première de l'institution et sa raison d'être. C'est par des approches éducatives innovatrices qu'elle parvient à diffuser ses messages et qu'elle transmet des connaissances en relation avec la conservation des espèces et des habitats qui les supportent ainsi que sur leurs liens avec notre propre environnement.

La fonction de récréation

L'Aquarium du Québec doit être vu comme une institution qui offre des activités éducatives dans un contexte de loisir. Il constitue donc un élément d'attraction offrant des activités à la fois divertissantes et intelligentes. Des espaces à haute densité sensorielle et des aménagements cultivant une approche de loisir de plein air et de culture viennent nourrir l'imagination des visiteurs tout en leur procurant de multiples occasions de détente et de bien-être.

La fonction de conservation

Cette fonction couvre plusieurs réalités selon que l'on adopte le point de vue de la muséologie ou celui de la préservation de la nature. Dans ce dernier cas, on insiste sur l'éducation à la conservation et à la préservation du patrimoine naturel qui découle de la mission même de l'Aquarium, ainsi que sur les actions qui seront menées en matière de réintroduction ou de sauvegarde d'espèces. Pour ce qui est du point de vue de la muséologie, il est question de la conservation des collections qui consiste à assurer la protection et la conservation des espèces aux fins de connaissance, mais aussi d'appréciation par le grand public.

La fonction de recherche

Si la fonction de recherche doit servir les besoins de l'Aquarium, elle s'étend aussi à d'importantes collaborations avec des instituts et centres de recherche publics et privés. Elle s'inscrit dans la ligne des pratiques gouvernementales en matière de recherche en gestion et en protection de la faune. L'Aquarium utilise à ses propres fins et met en valeur les fruits des travaux de recherche réalisés à l'intérieur de ses installations ou à l'extérieur.

SA GESTION...

À titre de propriétaire, le gouvernement québécois a assumé seul la gestion de l'Aquarium depuis sa création. Cette tâche devenue de plus en plus lourde dans un environnement de contraintes budgétaires répétées a conduit le gouvernement à remettre en question l'approche de gestion utilisée jusqu'alors.

À l'été 1994, le Gouvernement entreprend des démarches pour trouver un acquéreur ou un partenaire pour développer et exploiter cet établissement, ou à défaut, annonce qu'il fermera cette institution.

À la suite cette annonce, la région, voulant sauvegarder cette institution, se mobilise et crée officiellement la Société des parcs de sciences naturelles du Québec (SPSNQ), société à but non lucratif composée de plus de cinquante membres corporatifs issus de milieux très diversifiés.

En devenant cogestionnaire de l'Aquarium du Québec en 1995, la Société s'est vu confier la responsabilité d'en assumer l'exploitation. Elle s'est fixée comme objectif d'améliorer la situation des actifs gouvernementaux de cet équipement public à savoir : l'achalandage, les revenus autonomes, la notoriété du produit et les services à la clientèle. Elle se donne comme mission de conserver et développer des collections d'espèces animales et végétales vivantes, de les rendre plus attrayantes et d'offrir des services publics nécessaires au confort et à la sécurité des visiteurs.

À l'été 1997, après avoir analysé diverses solutions, le Gouvernement confie à la SPSNQ le mandat de préparer une proposition de prise en charge. En 1998, la SPSNQ dépose un projet d'envergure qui comprend : un plan directeur de l'Aquarium, une recommandation de partenariat entre le privé et le public et un plan d'affaires réaliste.

Le transfert imminent à la SPSNQ de la responsabilité du développement et de la gestion de l'Aquarium du Québec avec tous les droits rattachés à la qualité de propriétaire, s'inscrit dans la tendance observée depuis plusieurs années en sol nord-américain. De plus en plus, les administrations publiques confient de tels équipements à des sociétés à but non lucratif.

LE NOUVEAU PARC DE L'AQUARIUM

La dernière mise à jour du projet Aquarium vient confirmer le développement de l'ensemble du site pour devenir un parc thématique sur l'eau et les espèces aquatiques, mais suggère un positionnement très spécifique de ses collections. Sortant de ses murs, l'Aquarium s'étendra sur une superficie de 16,3 hectares et présentera essentiellement des écosystèmes du Saint-Laurent et du monde polaire.

Ainsi, le bâtiment principal sera totalement transformé au profit de présentations animales et d'espaces de recherche. Puis, tout autour de l'édifice graviteront différents aménagements, notamment un circuit de bassins extérieurs pour les phoques, les morses, les loutres de mer, les otaries à fourrure et les ours blancs, ainsi qu'un secteur d'oiseaux marins. S'ajouteront à ces aménagements des espaces de restauration, un édifice d'accueil et un lieu d'interprétation du Pont de Québec.

Le circuit de visite débutera dans le nouveau bâtiment d'accueil où, mettant à profit les nouvelles technologies, un spectacle multimédia permettra au visiteur de vivre une expérience d'immersion globale avec le produit offert sur le site. Par la suite, à travers une vallée rocheuse façonnée par les glaciations, le visiteur découvrira le Saint-Laurent, ses plans d'eau, marais, lacs et espèces végétales d'eau douce.

Arrivé à l'édifice principal, il pourra se détendre et pique-niquer à proximité d'une zone de jeux d'enfants. Il accédera à ce bâtiment pour visiter les galeries d'eau douce et d'eau salée où une suite de bassins lui fera parcourir l'univers marin de la source du plateau Laurentien aux eaux libres de l'Atlantique Nord. Au cours de cette visite, il pourra choisir d'observer les phoques du Saint-Laurent dans un décor entièrement renaturalisé et des invertébrés marins dans une série de bassins de découvertes. Après s'être intéressé au secteur des laboratoires de recherche sur l'aquaculture et la reproduction des espèces rares et menacées, le visiteur sera convié à une véritable plongée dans les eaux du Pacifique nord dans l'actuel auditorium transformé en immense bassin circulaire.

À sa sortie du bâtiment, il pénétrera dans une zone très attractive du parc. Comme l'Arctique est avant tout un océan, les mammifères marins, tels les phoques du Groënland et annelés, les morses, les loutres de mer, l'otarie à fourrure et les ours blancs occuperont une place importante dans la future collection. Installés dans divers bassins sous un fond d'aménagement de toundra côtière, plaine de glace et eau libre, ces animaux sauront étonner les visiteurs par leur taille, leur aspect, leur force, mais aussi par leur unicité et leur beauté.

Ce projet de quelque 22 M\$ permettra de consolider le rôle structurant de l'Aquarium comme équipement majeur récréotouristique dans la portion ouest de la région.

En effet, la fréquentation annuelle atteindra les 400,000 visiteurs au cours des prochaines années avec une augmentation très significative de la clientèle touristique.

L'Aquarium du Québec est présentement le seul établissement de ce genre dans la province. Cependant, une spécialisation sur les espèces du Saint-Laurent et le monde polaire lui conférera un caractère unique dans le réseau nord-américain et mondial des parcs zoologiques. D'ailleurs, cette spécialisation permettra d'inciter une clientèle étrangère intéressée à découvrir la spécificité de la nature québécoise, notamment les clientèles américaines et européennes. De plus, l'utilisation de la haute technologie tout en permettant la présentation d'espèces difficiles à garder, charmera les nouvelles familles déjà initiées aux technologies modernes.

En outre, il nous apparaît utile de souligner le fait que la SPSNQ a depuis longtemps établi des liens de collaboration avec la Coalition pour la sauvegarde du Pont de Québec. En effet, un lien naturel et historique a toujours uni l'Aquarium et le Pont de Québec. Cette collaboration nous a amené à offrir systématiquement dans notre programmation annuelle des activités, pour les visiteurs de l'Aquarium, des services d'interprétation sur le Pont de Québec. Dans le cadre du projet de développement de l'Aquarium, nous avons également un projet conjoint d'établissement sur les installations de l'Aquarium, d'un important Centre d'interprétation sur le Pont de Québec.

Les produits développés à l'Aquarium seront uniques. Ils offriront aux visiteurs des expériences hors du commun. Avec les modifications projetées, il sera possible de réduire les impacts négatifs liés à la saisonnalité du produit. En ayant des installations pour accueillir les clients durant les basses saisons, l'Aquarium pourra obtenir un meilleur étalement de la demande.

Les retombées d'un tel projet sont importantes tant sur le plan économique (création d'emplois, augmentation des revenus gouvernementaux) que sur le plan récréotouristique (renforcement de l'industrie touristique, hôtelière et de la restauration).

Il ne faut donc pas se surprendre que ce projet soit considéré comme prioritaire par le CRCDQ et l'ensemble de la communauté régionale.

LE PROJET DE MISE EN VALEUR DU LITTORAL DU SAINT-LAURENT :

REDONNER LE FLEUVE AUX QUEBECOIS

La SPSNQ tient à féliciter la Commission de la capitale nationale du Québec pour la qualité du document produit aux fins de la consultation publique sur le projet de mise en valeur du littoral du Saint-Laurent.

La SPSNQ ne peut qu'exprimer son accord avec l'ensemble des propos véhiculés dans ce document et notamment les choix et les priorités proposés puisque ceux-ci rejoignent notre mission et nos objectifs.

De façon plus spécifique, la SPSNQ reconnaît la très grande justesse des enjeux d'aménagement exposés tels l'usage des terrains libres, l'équilibre qui s'impose pour assurer la sécurité du boulevard Champlain, le parcours d'honneur de la capitale nationale, l'urbanisme végétal, l'utilisation des végétaux pour stabiliser les berges du Saint-Laurent et finalement, l'intégrité du patrimoine bâti et le respect de l'histoire.

La SPSNQ partage également les trois grandes orientations retenues par la Commission de la capitale nationale du Québec, à savoir :

- ◆ S'inspirer de l'histoire et du génie du site ;
- ◆ Prendre appui sur les efforts de planification antérieurs ;
- ◆ Prendre en compte les pistes d'aménagement proposées dans le passé

L'Aquarium étant une composante majeure de la zone d'ambiance champêtre/maritime, la SPSNQ se réjouit du projet de mise en valeur du littoral du Saint-Laurent et souhaite participer activement au processus d'aménagement non seulement du littoral mais également de toute la zone périphérique à ses installations.

PRÉOCCUPATIONS MAJEURES DE LA SPSNQ

Tel que mentionné précédemment, le projet de développement de l'Aquarium du Québec vise un accroissement important de son achalandage notamment en devenant un attrait incontournable pour la clientèle touristique.

Notre vocation récréotouristique et de mise en valeur du patrimoine faunique du Saint-Laurent nous amène à faire part à la Commission de la capitale nationale du Québec de l'importance pour l'Aquarium de bénéficier d'un accès au fleuve près de ses installations pour éventuellement permettre aux entreprises offrant des croisières, la possibilité d'inclure dans leurs forfaits la visite de ce magnifique parc.

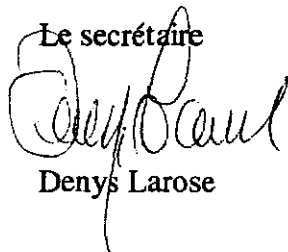
Dans ce sens, il nous semble que l'aménagement du secteur du quai Irving pourrait prévoir l'accueil des bateaux de croisière. Un système de navettes entre l'Aquarium et le quai pourrait alors faciliter d'une part l'accès par le fleuve des «croisiéristes» à nos nouvelles installations et, d'autre part, l'accès de l'Aquarium au fleuve.

De plus, de par sa vocation même qui vise à présenter des écosystèmes du Saint-Laurent et du monde polaire, l'Aquarium envisage dans une phase ultérieure de développement, l'aménagement d'un accès physique sécuritaire au fleuve sous les ponts, notamment à des fins d'interprétation reliées aux fonctions d'éducation, de conservation et de recherche de l'institution.

Finalement, il importe de rappeler que les installations de l'Aquarium se situent à la croisée stratégique des pistes cyclables inter-rives et du littoral. Nous souhaitons donc être partie aux discussions visant à consolider ce carrefour dans un plan d'aménagement d'ensemble du secteur ouest du littoral.

CONCLUSION

La SPSNQ appuie le projet de mise en valeur du littoral et désire fortement être partie prenante à tout projet d'aménagement en périphérie du nouveau Parc-Aquarium dont le rôle structurant dans le volet récréotouristique de la portion ouest du littoral est bien reconnu par tous les intervenants régionaux.

Le secrétaire

Denys Larose